



## FICHE N° 40

## Conseil juridique

Inscription d'une  
condamnation

## Un enseignant peut-il avoir l'inscription d'une condamnation sur son casier judiciaire ?

**Maître La Fontaine :** La loi dit qu'on ne peut pas avoir la qualité d'enseignant (fonctionnaire) si les mentions portées au bulletin n°2 de son casier judiciaire sont incompatibles avec l'exercice des fonctions. Cette notion d'incompatibilité est contrôlée par le juge administratif.

